



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 17 MARS 2022 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 17 Mars 2022, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 11 Mars 2022, s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie (à partir de la question 9), M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

M. RIQUET Alain : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à Mme CAILLAUX Céline
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. BONIFACE Didier
M. DECALION Ismaël : procuration à M. DEVIENNE Marc
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme BERANGER Agnès
M. COLLIN Denis : procuration à Mme THUILLEZ Martine

Membre absent :

Mme DISDIER Mélanie : jusqu'à la question 8 incluse

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 ABSTENTION : M. BAJODEK
1 CONTRE : MME DESREUMAUX

2. COMMISSION MUNICIPALE « LOGEMENT – LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ – VIE DES QUARTIERS – SÉCURITÉ PUBLIQUE » DÉSIGNATION DES MEMBRES

→ Suite à la démission de Madame VERIN et à son remplacement par Madame Ophélie DEMARQUE, la

composition de la commission « Logement – Lutte contre l’insalubrité – Vie des quartiers – Sécurité Publique » est désormais la suivante :

- Didier BONIFACE
- Marc DEVIENNE
- Nathalie CHATELAIN
- Ismaël DECALION
- Ophélie DEMARQUE

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

3. COMMISSION MUNICIPALE « ÉCONOMIES – CONTRÔLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE - CANTINE » DÉSIGNATION DES MEMBRES

→ Suite à la démission de Madame VERIN et à son remplacement par Madame Ophélie DEMARQUE, la composition de la commission « Économies – Contrôle de la commande publique – Cantine » est désormais la suivante :

- Martine THUILLEZ
- Nathalie CHATELAIN
- Ismaël DECALION
- Matthieu BALEDENT
- Ophélie DEMARQUE
- Denis COLLIN

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

4. COMMISSION MUNICIPALE « TRAVAUX – CADRE DE VIE – VOIRIE – CIRCULATION – DÉVELOPPEMENT DURABLE » DÉSIGNATION DES MEMBRES

→ Suite à la démission de Madame VERIN et à son remplacement par Madame Ophélie DEMARQUE, la composition de la commission « Économies – Contrôle de la commande publique – Cantine » est désormais la suivante :

- Brigitte PRUVOT
- Martine DAUCHET
- Dominique CHMIELEWSKI
- Violenne DENIZON
- Ophélie DEMARQUE
- Alban BAJODEK
- Sophie DESREUMAUX

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

5. SIGNATURE DE LA CTG (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE) AVEC LA CAF DU NORD

→ Engagement de la ville dans la Convention Territoriale Globale au côté de la CAF du Nord et autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette CTG

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

6. PROGRAMMATION DES ACTIONS 2022 DU CONTRAT DE VILLE

→ Approbation du programme 2022 du Contrat de ville ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour débloquer les crédits nécessaires pour couvrir la participation de la ville dans chacune des actions ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour verser les subventions aux porteurs d'actions selon la répartition et le planning proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. ACTIONS RÉGIONS HAUTS-DE-FRANCE – POLITIQUE DE LA VILLE

→ Sollicitation des crédits « politique de la ville » de la Région Hauts-de-France

→ Déblocage des crédits nécessaires pour couvrir la participation de la Ville d'un montant de 15 465 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PERSONNEL COMMUNAL – PROTOCOLE DE TEMPS DE TRAVAIL APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022 – MODIFICATION

Modification du protocole :

« Les agents disposeront de 14 jours de RTT sur les 15 jours issus du calcul des droits à RTT, étant entendu que les agents contractuels, non soumis au dispositif de RTT, effectueront une journée de travail supplémentaire. »

→ Avis favorable aux modifications de ce protocole de temps de travail applicable à compter du 1^{er} janvier 2022,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

9. PERSONNEL COMMUNAL – MAJORATION DU TRAVAIL DU DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour mettre en place la majoration aux conditions exposées en séance,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents afférents à la mise en application.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

→ Autorisation de création d'emplois non permanents ;

→ Autorisation de la rémunération des agents aux conditions exposées en séance ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION DE POSTES

→ Création d'un poste d'Ingénieur et un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe à temps non complet de 4h00 hebdomadaires à compter du 1^{er} Avril 2022,

→ Approbation du tableau des effectifs présenté en séance et mis en application au 1^{er} avril 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'EMPLOI D'UN PROFESSEUR DE PIANO POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

→ Avis favorable à la création du poste : professeur de piano

→ Avis favorable au recrutement aux conditions citées en séance,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents à cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. PERSONNEL COMMUNAL – OUVERTURE D'UN DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

→ Ouverture des débats au sein de la collectivité pour la mise en application de l'ordonnance du 17 février 2021 n°2021-175 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. PERSONNEL COMMUNAL – RECOURS AU BÉNÉVOLAT

→ Avis favorable au recours de bénévoles au sein des services de la collectivité, aux conditions exposées en séance ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

15. BUDGET VILLE 2022 – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

→ Question annulée (Retrait de l'ordre du jour)

16. DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION LES CLOWNS DE L'ESPOIR

→ Subvention de 500 € accordée à l'association Les Clowns de l'Espoir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. COURSE DE LA DENTELLE 2022 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'UNION CAUDRÉSIENNE D'ATHLÉTISME (UCA)

→ Subvention de 4 800 € accordée à l'UCA

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU PROFIT DE L'AIDE D'URGENCE AUX VICTIMES DU CONFLIT EN UKRAINE

→ Vote d'un don de 1000 € versé sur le Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) – Action Ukraine soutien aux victimes du conflit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. LOCAUX MIS À DISPOSITION DU SERVICE DES POMPES FUNÈBRES – FIXATION D'UN LOYER

→ Fixation d'un loyer mensuel de 1 500 € net de charges pour l'occupation des locaux par le service extérieur des pompes funèbres de la ville, loyer payable auprès de la trésorerie de Caudry sur émission par la commune de Caudry d'avis de sommes à payer à échéance mensuelle,

→ Les charges seront affectées au budget de service extérieur des pompes funèbres,

→ Loyer appliqué à compter du 1^{er} Avril 2022 et sera révisable ensuite chaque année suivant l'indice de référence des loyers INSEE,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer le bail à intervenir ainsi que tout document y afférent

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : M. BAJODEK**

20. DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE PAR LA SOCIÉTÉ PROMOCIL POUR LA CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS

→ Adoption de la délibération d'octroi de la garantie financière à la société Promocil,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. MODIFICATION DES HORAIRES D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ Adoption de la décision d'éteindre l'éclairage public sur la commune de 23h à 4h du dimanche soir au vendredi matin

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
2 CONTRE : MME DISDIER – M. BAJODEK**

22. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADUS ET LA VILLE DE CAUDRY POUR L'ASSISTANCE CONSEIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

→ Adoption de la convention

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DST/10-06-2021/Q2 – MISE EN PLACE DU RÉGIME D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LA DIVISION EN PLUSIEURS LOCAUX À USAGE D'HABITATION

→ Retrait de la délibération DST/10-06-2021/Q2 décidant d'instaurer une autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation (permis de diviser),

→ Sollicitation de la CA2C en vue de l'installation de l'outil d'autorisation préalable aux travaux de division conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant. Dès lors, en ce qui concerne la commune de Caudry le périmètre d'exercice de ce dispositif s'étendra aux zones UA et UB du PLU.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. ECOQUARTIER GUY BRICOUT – ANCIEN SITE LECLERC – AVENANT N°4

→ Adoption des termes et conditions de l'avenant n°4 à la convention confiée à NORDSEM

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25. CONCESSION D'AMÉNAGEMENT RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN ÉCOQUARTIER SUR LE SITE « ANCIEN LECLERC » - COMPTE RENDU ANNUEL AU CONCÉDANT 2021 (CRAC)

→ Approbation du CRAC 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

→ Présentation du ROB au Conseil Municipal

→ Tenue d'un débat sur la présentation du ROB

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

27. MOTION PRÉSENTÉE PAR MADAME SOPHIE DESREUMAUX

→ Motion relative à l'impact de la loi de transformation de la fonction publique présentée au Conseil Municipal à la demande de Madame Sophie DESREUMAUX.

**Après délibération, le Conseil Municipal,
à la majorité,**

**2 Voix favorables à la motion : M. BAJODEK – Mme DESREUMAUX
1 élue qui n'a pas pris part au vote : Mme DISDIER
rejette ladite motion.**

INFO 1 : Décisions de Monsieur le Maire :

- Fixation des tarifs de l'accueil et de l'étude des écoles primaires
- Création d'une régie de recettes – Scènes Mitoyennes Caudry
- Création d'une sous-régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry – Théâtre Cambrai
- Création d'une sous-régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry – OT Caudry
- Création d'une sous-régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry – OT Cambrai

INFO 2 : Arrêté préfectoral prononçant la fin de l'exercice des compétences du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Scènes Mitoyennes »

INFO 3 : Opération Vitrines de Noël 2021

Validation de 2 dossiers par la commission commerce : La Renommée Caudrésienne et Cat and Dog.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,



Frédéric BRICOUT

